



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 1^{er} juin 2026, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 288-11-2026 intitulé : *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation*
- Règlement n° 365-1-2026 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 365-2025 concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 3 juin 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière